

# Normatrans : « Il faut laisser le choix d'emprunter la nationale »

Créé en 1983, le groupe Normatrans possède 350 salariés et 40 000 m<sup>2</sup> de surface de bâtiments dans toute la Basse-Normandie avec un siège social à Cormelle-le-Royal, dans le Calvados. L'agence d'Alençon (60 salariés) a cinq lignes quotidiennes vers Rouen.

« On n'a pas encore étudié le tracé pour voir si l'autoroute est plus avantageuse pour nous, indique Alain Delourmel, responsable de l'agence d'Alençon. Il faut voir où on sort à Rouen, étudier les tarifs de péage. Ça fait trente ans que l'autoroute est attendue, nous avons appris à faire sans. »

Si elle sera sans doute utilisée pour



*La société de transports Normatrans souhaite conserver le choix d'emprunter la Nationale 138.*

les transports à l'international, en revanche, le transporteur souhaite

avoir le choix. « Certains transports ne sont pas forcément très ur-

gents et le temps gagné, environ 30 à 45 minutes par camion, ne nous apportera rien. De plus, les dangers de la 138 ont été intégrés par les chauffeurs. Il faut donc que nous puissions toujours emprunter la nationale. » Une inquiétude justifiée par les intentions de certains maires d'interdire les poids lourds. Autre élément d'inquiétude, la concurrence des camions de l'Est de l'Europe. « Avec ce corridor, ils vont débouler encore plus nombreux. A l'heure où beaucoup de PME du transport sont en grande difficulté... »

J.-L. L.